

De la deixis en langue des signes : le regard du locuteur

Laurence Meurant – Facultés universitaires de Namur – Belgique
laurence.meurant@fundp.ac.be

Mots-clé

Langue des signes, deixis, énonciation, valeur de personne, non-personne, neutralisation personnelle, discours direct, discours indirect libre

Résumé

L'étude du système des pronoms personnels de la langue des signes de Wallonie (LSFB) conduit à déplacer le centre de l'énonciation du 'je' vers le 'tu'. Cette observation soutient le modèle de l'illocution proposé par Coursil (2000). Elle implique aussi de reconsidérer le statut de personne habituellement accordé au 'tu' et, inversement, le caractère « non personnel » que Benveniste (1966) associe au 'il'. L'hypothèse est faite de l'existence, en LSFB mais aussi en français, par analogie, d'une forme de neutralisation personnelle. Cette hypothèse invite à revisiter le discours indirect libre.

Abstract

The system of personal pronouns in the Signed Language of Wallonia (LSFB) leads to move the enunciative centre from 'je' to 'tu'. This observation sustains the theory of illocution proposed by Coursil (2000). It also implies the status of person usually associated to the pronoun 'tu' and, conversely, the "non personal" nature that Benveniste (1966) associates to the pronoun 'il', to be reconsidered. The hypothesis is made of the existence of a person neutralization form, in LSFB as, analogically, in French. This hypothesis leads to revisit the structure of free indirect speech.

1. Introduction

La deixis comme ancrage de la subjectivité dans le langage est envisagée, depuis les travaux de Benveniste, au départ du 'je', par lequel le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue (Benveniste, 1974 : 80) et réalise l'acte individuel d'énonciation. Face à lui, ce locuteur implante le 'tu', *l'autre* qui fait que toute énonciation est aussi allocution (ibidem : 82). Finalement, l'émergence du sujet dans la langue suppose ainsi la relation

d'intersubjectivité 'je – tu', en marge de laquelle se définit le 'il', la non-personne (idem, 1966 : 232).

Le système des pronoms personnels d'une langue signée (il sera question ici de la langue des signes de Wallonie, désormais LSF) suggère cependant la nécessité d'une mise en cause de l'égocentricité du repérage déictique. La valeur de personne en LSF se définit dans la dépendance de l'adresse du regard au 'tu', qui fonctionne comme le point d'appui du champ énonciatif. L'observation d'un tel phénomène, dans une modalité linguistique qui tout à la fois force et facilite le déplacement des évidences, soutient la proposition de Coursil (2000) : celle de considérer le 'tu' non comme une personne, mais comme une fonction d'appel qui conditionne l'émergence de l'énonciation. Le caractère non personnel du 'il' en est mis en cause, et la prise en compte des ruptures de l'adresse du regard en LSF amène à poser l'hypothèse de l'existence d'une valeur de neutralisation personnelle, dont le statut pragmatique fait étonnamment écho au 'il' du discours indirect libre en français.

L'étude contrastive du français et d'une langue signée pousse ainsi à interroger le statut habituellement donné au 'je' dans l'énonciation. Le déplacement du centre de référence déictique vers le 'tu' engage aussi à considérer, comme le fait Coursil, que l'énonciation n'est pas le fait du seul sujet parlant, mais qu'elle est avant tout le produit de l'activité linguistique de l'entendant¹.

Les trois premières sections de ce travail introduiront le lecteur aux langues signées par la présentation des pronoms personnels de la LSF (2), et par la mise en correspondance des faits observés avec le modèle de Coursil (3), qui conduiront à la reconnaissance du rôle du regard comme centre du champ énonciatif et déictique (4). Les sections suivantes envisageront successivement la valeur déictique du 'il' (5), la forme de neutralisation personnelle (6) et le statut de celle-ci dans le discours indirect libre (7).

2. Le système des pronoms personnels en LSF

L'étude des pronoms personnels dans les langues signées a le plus souvent amené les auteurs à mettre en cause l'habituelle structuration en trois personnes, pourtant tenue pour universelle (Lyons, 1977 : 639). Les travaux les plus influents proposent un aménagement de la distinction de Benveniste entre personne et non-personne, sous la forme de l'opposition entre « première » et « non-première personne » (Meier, 1990 pour la langue des signes

¹ Ce terme est à considérer en-dehors de toute référence à l'audition. Il ne s'agit pas du sujet empirique doté des capacités de perception auditive, mais d'un sujet de discours, d'un « rôle dialogique » (Coursil et Giot, 2003 : 1).

américaine ; Engberg-Pedersen, 1993 et 1995 pour la langue des signes danoise ; Nilsson, 2004 pour la langue des signes suédoise)². Si le pronom de première personne est dénoté par le pointage de l'index vers le signeur, aucune caractéristique formelle ne permet de distinguer les pronoms qui ne désignent pas le locuteur. C'est ce qui constitue l'argument principal de ces auteurs : un signe pointé vers l'interlocuteur prend la même forme que tout autre pronom qui n'est pas de première personne.

À la question de savoir si le regard permettrait ou non d'opposer les pronoms de deuxième et de troisième personne, ces auteurs répondent par la négative, en montrant que si les signes pointés vers l'interlocuteur sont habituellement accompagnés d'un regard dans la même direction, le même regard dirigé vers l'interlocuteur peut apparaître avec des pointés dirigés vers des personnes ne participant pas à la communication. Le paramètre du regard est alors considéré comme non pertinent (Engberg-Pedersen, 1993 : 135).

Cependant, le paramètre du regard reçoit une toute autre valeur si, au lieu de le considérer comme une donnée positive (qui, pour être pertinente devrait être associée de manière univoque à une et une seule forme pronominale), il est conçu comme un repère, par rapport auquel les paramètres manuels sont définis comme des variables.

En effet, aucun point de l'espace n'est en soi associé au « tu » ou au « il » en langue des signes ; en cela nous rejoignons Meier et Engberg-Pedersen. Mais la mise en relation de l'adresse du regard avec les paramètres manuels oppose systématiquement les deux pronoms, comme l'illustrent les photos [1] à [3] ci-dessous :

[1] TU



[2] TU



[3] IL



Comme le montre la comparaison entre les illustrations [1] et [2], le « tu » est défini par la coïncidence de direction entre le pointage du doigt et le regard, par opposition au « il » (illustration [3]) qui, lui, résulte d'un pointage réalisé hors de l'adresse du regard. L'opposition entre les pronoms « tu » et « il » n'est explicable ni par la direction du regard ni par celle du pointage du doigt prises isolément, mais seulement par la mise en rapport de ces deux directions. Autrement dit encore, deux signes pointés dans deux directions distinctes ont la même valeur de « tu » s'ils sont soutenus par un regard dirigé dans la même direction que

² D'autres travaux posent encore soit l'existence d'un seul pronom personnel (Lillo-Martin et Klima, 1990), soit même l'absence de pronom personnel en langue des signes (Ahlgren, 1990).

l'index (cfr [1] et [2]) ; ce qui revient aussi à dire que le même signe pointé, dirigé vers le même point de l'espace, reçoit une valeur différente selon qu'il est soutenu ou non par un regard adressé dans la même direction³.

De même, il n'y a pronom « je » que par l'adresse simultanée du regard au 'tu', les directions du pointage et du regard étant alors opposées. Le même signe pointé sur la poitrine, mais accompagné d'un clignement des yeux ou d'un regard non adressé perd toute valeur de référence au sujet de l'énonciation ; il est associé aux formes de « transfert personnel » qui seront décrites, à la section 6, en termes de neutralisation de la valeur personnelle.

[4] JE



De manière systématique, donc, la valeur de personne repose en LSF sur le point d'appui du regard adressé au 'tu'. Cette adresse au 'tu' joue le rôle d'une fonction, par rapport à laquelle les composantes manuelles des pronoms personnels, telles des variables, reçoivent leur valeur. Par rapport à ce que propose la conception traditionnelle, dans la ligne des travaux de Benveniste, le centre de référence et la condition d'émergence de l'énonciation semblent devoir être déplacés du 'je' vers le 'tu'.

L'hypothèse de la transcendance du 'je' (Benveniste, 1966 : 232) est ainsi mise en cause par la dépendance de cette valeur de 'je' (tout comme celle de 'il', d'ailleurs) à la fonction de l'adresse au 'tu'. Et le statut de pur repère qui définit cette adresse engage à ne pas la confondre avec l'allocutaire, l'autre que le locuteur implante en face de lui : l'adresse au 'tu' n'est pas une personne, mais le jalon par rapport auquel se définissent les valeurs des pronoms personnels.

Les sections 5 et 6 étudieront respectivement le cas de la troisième personne et le statut particulier qu'acquière les formes qui se fondent sur la mise en suspens de l'adresse du regard. Auparavant, les sections 3 et 4 montreront comment, dans une perspective de

³ Remarquons que l'adresse du regard au 'tu' n'implique pas la présence physique d'un sujet empirique face au signeur ; plutôt, elle installe dans le champ énonciatif de pures instances de discours. L'exemple du discours rapporté au style direct, qui sera évoqué ci-dessous, où le 'tu' sur lequel s'appuie l'énonciation citée est précisément décalé spatialement de la position physique de l'interlocuteur empirique, confirme la nécessaire distinction qu'il y a lieu de tenir entre les participants réels de la communication, d'une part, et les instances énonciatives, d'autre part, qui seules relèvent spécifiquement de l'ordre linguistique. La confusion entre ces deux ordres des paramètres de la communication et des instances énonciatives affaiblit l'argumentation d'Engberg-Pedersen (cfr 1995 : 137).

linguistique générale, le cadre formel offert par les travaux de Coursil soutient les données observées en langue signée et confirme la pertinence des déplacements théoriques qu'elles imposent.

3. La catégorie de personne et les conversions dialogiques : le modèle de Coursil

L'énonciation telle que la conçoit Coursil (2000) ne se définit pas comme l'acte individuel de production d'un énoncé mais, dans la suite de la formule de Benveniste, comme l'aboutissement d'une « conversion » (Benveniste, 1966 : 254). Une conversion qui n'est pas attribuée au locuteur d'un 'je', mais qui consiste en l'opération linguistique réalisée par celui qui reçoit l'énoncé : interpellé en 'tu', celui-ci émerge comme 'je'.

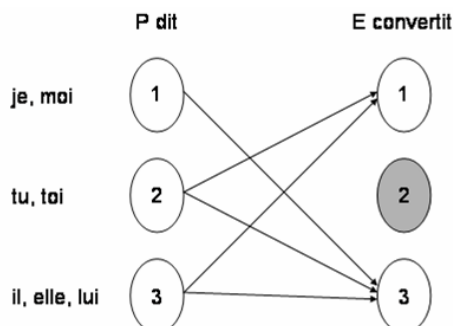
Une telle conversion ne peut être décrite que si l'activité linguistique de l'entendant est prise en compte dans la théorie de l'énonciation, qui devient dès lors une théorie de l'*il-locution*, décrivant ce qui se joue *entre* ceux qui se parlent : non pas la transmission de données de langue du parlant vers l'entendant, mais la conversion, dans le registre de l'entendant, de positions émises par le parlant⁴. Si Benveniste conçoit l'émergence du 'je' comme une appropriation de la langue par le locuteur, qui la transforme en discours, le modèle de Coursil invite à placer la « limite entre la langue et ce qui n'est encore que langage formulaire » précisément à l'endroit de ces opérations de conversion des pronoms personnels. Le stade de la conversion dialogique fait passer des modes de communication de l'*infans* ou de l'animal à l'ordre du linguistique.

En représentant les six personnes verbales comme des positions émises par le parlant (P) et converties par l'entendant (E), Coursil révèle la valeur particulière du 'tu', auquel n'aboutit aucune conversion. En effet, si P dit « Je suis à Paris », E convertit en « Il est à Paris »⁵. Si P dit « Tu es à Paris », soit E s'inclut dans la conversion et transpose « Je suis à Paris », soit il

⁴ Cette prise en compte de l'activité linguistique de l'entendant rejoint et poursuit l'idée saussurienne, reprise par Bally, d'une langue au statut strictement interne, intégrée dans le sujet entendant (« Quand on défalque du Langage tout ce qui n'est que *Parole*, le reste peut s'appeler proprement la Langue et se trouve ne comprendre que des termes psychiques, le nœud psychique entre idée et signe, ce qui ne serait pas vrai de la parole. » (Saussure, 2002 : 334) ; « L'entendeur est du côté de la langue ; c'est à l'aide de la langue qu'il interprète la parole (Bally, 1913 : 102, cité par Coursil, 2004 : 6)).

⁵ Précisons que l'on décrit strictement, ici, l'interprétation opérée par l'entendant (E) en tant que tel, c'est-à-dire en tant qu'interprétant linguistiquement l'énoncé reçu ; la conversion en 'il' du « je » qu'il reçoit est à distinguer de la possibilité que ce E a lui aussi de devenir parlant, d'interpeller l'autre par un « tu » et de lui dire « je » (par exemple dans « Ah, je croyais que tu étais à Rome » ; ce « je » sera de la même façon converti en 'il' dans le registre linguistique de cet autre.

s'exclut (si P parle à un tiers) et entend « Il est à Paris »⁶. Le graphe ci-dessous, qui indique par des flèches l'ensemble des conversions possibles, montre que le 'tu' est une position vide pour l'entendant⁷.



'Tu' n'est donc jamais le résultat d'une conversion dialogique ; n'ayant pas d'existence dans le registre de l'entendant, il ne peut être décrit comme l'allocutaire, ni même comme la personne non subjective. La particularité de la réputée seconde personne est donc précisément de n'être pas une personne, mais seulement « un code d'appel convertible » (Coursil, 2000 : 48), ou encore une « façon d'hameçonner l'autre » (Lacan, 1981 : 310-311⁸, cité par Coursil, idem).

Il s'ensuit que le dialogue ne peut être conçu linéairement comme une relation d'intersubjectivité entre un 'je' et un 'tu', puisque ce dernier n'est pas une position subjective. Plus justement, l'entrée dans le dialogue, et dans le registre de la langue, suppose la conversion qui transforme une position émise par P (« je », « moi », « tu », « toi », « il », « lui », etc.) en une valeur pour l'entendant. Le 'tu', dans ce parcours de conversions, est la place vide au départ de laquelle se fait l'identification des autres positions de personne verbale (Coursil et Giot, 2003 : 3). Plus encore, la fonction 'tu' opère à la manière d'un miroir double qui reflète deux 'je' (Coursil, non publié) : d'un côté du miroir, l'entendant E émerge comme 'je' par conversion (« 'tu' c'est 'moi' ») et, de l'autre côté, le parlant P disant « tu » émerge aussi comme 'je'⁹, par différenciation (« 'tu' n'est pas 'moi' »).

Dire « tu », c'est donc instituer deux 'je' ; mais c'est aussi énoncer la condition de possibilité de l'opération de conversion dialogique, dont l'aboutissement est l'œuvre de l'entendant. Ce

⁶ Cet exemple est tiré de Coursil et Giot, 2003.

⁷ Schéma extrait de Coursil (2000 : 47).

⁸ Coursil cite l'ensemble de la remarque : « Commençons d'abord par nous arrêter à ce « tu », pour faire la remarque, qui a l'air d'aller de soi que le dit « tu » n'a aucun sens propre. Le « tu » est dans le signifiant ce que j'appelle une façon d'hameçonner l'autre, le hameçonner dans le discours, de lui accrocher la signification. Il ne se confond nullement avec l'allocutaire, à savoir celui à qui l'on parle ».

⁹ Le 'je' par lequel il devient locuteur.

n'est donc pas, dans ce cadre, autour du 'je' que s'ordonne le discours et la subjectivité du langage. C'est sur la fonction de transfert du 'tu', position vide dans son registre, que l'entendant opère le parcours d'identification dialogique qui le fait émerger comme sujet : par conversion, celui qui lui dit « je » devient 'lui', et, inversement, il sait qu'il existe comme 'il' pour un autre.

4. Le regard comme fonction d'adresse en LSF

La section 2, en s'attachant à dépositiver l'indice matériel du regard, a révélé le rôle fondamental que joue celui-ci dans la construction du système des pronoms personnels : le regard du signeur constitue le point de repère par rapport auquel les éléments manuels reçoivent leur valeur. Ce phénomène trouve une explication particulièrement adaptée dans le cadre théorique proposé par Coursil sur l'exemple du français : ce modèle offre la possibilité de repérer dans les données observées en langue signée ce qui, au-delà de leur singularité visuo-gestuelle, les rend illustratives de la capacité de langue. Reprenons la description du système pronominal de la LSF à la lumière du modèle des conversions dialogiques.

Le regard du locuteur d'une langue signée, loin de signifier en lui-même ou d'être associé de manière univoque à une quelconque valeur personnelle, constitue le point d'ancrage de la conversion des signifiants pronominaux (essentiellement les pointages par l'index) en valeurs de personne. À la manière du signifiant « tu » du français, l'adresse du regard en langue des signes peut être associée à cette place vide que révèle Coursil, ce repère qui ne désigne rien (l'adresse du regard n'est pas l'allocutaire), mais qui est la condition de possibilité des parcours de conversion des pronoms « je », « tu » et « il » en valeurs de première ou de troisième personne.

La conversion du pronom « je » donne toujours lieu à la troisième personne. La conversion du « tu », elle, aboutit aux valeurs de première ou de troisième personne, selon que l'entendant s'inclut ou s'exclut de la transposition. Et, selon le même principe, le pronom « il » est converti en valeur de première ou de troisième personne.

La troisième personne n'est donc pas l'absente de l'acte de communication ou d'énonciation ; au contraire, par conversion dans l'illocution, elle peut être issue d'un « je » ou d'un « tu » tout comme d'un « il ». Au-delà de la diversité de leur signifiant, ces trois pronoms impliquent la même dépendance à l'adresse du regard, qui seule permet de les interpréter ; autrement dit, la fonction d'adresse réalisée par le regard fait partie du signifiant des pronoms « je » et « il » tout autant que du pronom « tu » : l'exemple de la langue signée rend ainsi

compte, visuellement, de l'idée selon laquelle la fonction d'adresse est impliquée dans toute valeur de personne.

5. Une troisième personne déictique

Une telle description du champ de la personne en langue des signes permet d'expliquer sans difficulté le fait qu'Engberg-Pedersen mentionne comme une illustration de la non-pertinence du paramètre du regard (voir section 2). L'auteur souligne qu'un regard dirigé vers l'interlocuteur peut tout autant accompagner un pronom qui le désigne qu'un pronom qui désigne une personne autre que l'interlocuteur (l'équivalent d'un « il »).

Mais dès lors que l'on cesse de rechercher dans le regard la marque univoque d'une valeur de deuxième personne, définie positivement en fonction de l'être placé face au signeur, et que l'on y voit plutôt le point d'appui de la structure du champ énonciatif, par lequel émerge la catégorie même de la personne, la présence de l'adresse du regard dans le pronom « il » comme dans le « tu » ne fait que rappeler que tous deux sont également offerts à l'opération de conversion dialogique. Autrement dit, les positions « il » et « tu » seront converties en valeur de première ou de troisième personne, par référence à l'indice de l'énonciation que constitue l'adresse du regard.

Non seulement le comportement du regard, loin d'être aléatoire, est structurant, mais il donne surtout à voir que la troisième personne relève pleinement du champ de l'énonciation et que, via l'adresse du regard, elle contient une allusion au fonctionnement de la dynamique énonciative. Le 'tu' n'est pas une personne, mais l'indice du champ de l'énonciation ; les valeurs de première et de troisième personne, en signalant cet indice, font référence à l'énonciation qui les contient. L'on retrouve ainsi, dans la valeur de troisième personne comme dans celle de première personne, le caractère sui-référentiel par lequel Benveniste définissait les indicateurs de deixis (1966 : 254).

L'adresse du regard en langue des signes constitue le repère déictique premier, en renvoyant à l'énonciation que simultanément il fonde. Les valeurs de troisième et de première personne, qui ne se définissent que dans la dépendance de ce point de repère, appartiennent de manière identique au champ de la deixis.

Dans le cadre de cette définition du champ énonciatif et de la valeur de personne en langue des signes, où l'adresse du regard joue le rôle structurant du repère déictique, il est nécessaire

de s'interroger sur le statut linguistique des formes qui, précisément, sont caractérisées par la mise en suspens de cette adresse. À cet effet, l'on étudiera dans la section suivante les formes dites de « transfert personnel », qui seront définies comme des formes de neutralisation de la valeur de personne.

6. Une forme de neutralisation personnelle

La notion de « transfert personnel »¹⁰ décrit ce phénomène spécifique aux langues signées qui fait que, par son corps, le signeur prend le rôle d'un personnage de son récit. Étudiés principalement pour leurs caractéristiques iconiques et pour leur rôle dans l'organisation narrative du discours, ces transferts ne sont habituellement pas mis en relation avec la question de la valeur de personne ou de la deixis. Toutefois, l'assimilation entre le signeur et l'un de ses personnages repose sur l'utilisation du corps même du signeur et des zones de l'espace les plus proches de lui, c'est-à-dire sur l'utilisation de l'espace habituellement associé à la valeur de première personne ; dès lors, les transferts personnels ont été décrits comme des cas particuliers d'utilisation des formes de la première personne pour signifier la valeur de troisième personne (Engberg-Pedersen, 1993, 196).

Cependant, une caractéristique formelle impose de distinguer ces formes de transfert des formes personnelles : le regard de transfert est systématiquement fuyant, tourné vers l'extérieur du signeur et donc, contrairement au regard qui soutient la valeur de première ou de troisième personne, il évite l'adresse au 'tu'. Les photos [5] à [8] illustrent, par paires, l'opposition entre une forme verbale personnelle et une forme de transfert :

[5] REGARDER (transfert)



[6] REGARDER (3^e personne)



[7] AVANCER (transfert)



[8] AVANCER (3^e personne)



¹⁰ Cette appellation est empruntée à Cuxac, 2000.

En évitant de la sorte la fonction d'adresse, le regard impose la mise en suspens de l'opération de conversion. Le regard non adressé, centrifuge et fuyant, crée un vide personnel, dans le sens où il entraîne la forme verbale hors du champ structuré par l'adresse au 'tu'. Le transfert personnel opère une neutralisation morphologique de toute valeur personnelle.

Le regard fuyant de ces formes, qui évite le repère déictique du champ énonciatif, simule en quelque sorte un effacement de l'énonciation. La forme de neutralisation personnelle se prend elle-même pour repère ; sa présence signifie l'ordonnancement de toute référence à partir d'elle pour la portion d'énoncé qui la contient.

Dans l'ordre sémantique, ces caractéristiques morphologiques rendent la forme de neutralisation personnelle disponible pour référer à n'importe quel personnage du récit. S'imposant comme centre de repérage référentiel, elle donne l'effet d'une décentration de la perspective du récit vers les yeux du personnage transféré. Ce sont ces caractéristiques qui lui valent l'appellation de « transfert personnel », et qui expliquent que ce transfert ait pu être décrit à la fois comme provoquant, dans sa relation au verbe, une négligence ou un évitement de l'accord, et comme jouant le rôle d'un marqueur de point de vue dans la narration (Engberg-Pedersen, 1993 : 194-196).

Paradoxalement, donc, le vide morphologique de la neutralisation personnelle s'ouvre à la construction sémantique de la figure d'un personnage, du point de vue duquel le récit semble se dérouler. L'association de cette forme avec la notion de focalisateur, en narratologie, ou avec celle d'énonciateur, dans la théorie polyphonique de Ducrot, mérite d'être envisagée.

La section suivante montrera que les notions d'adresse du regard et de conversion dialogique de Coursil permettent de distinguer la polyphonie du discours rapporté au style direct de celle du discours indirect libre. Cette distinction confirme la pertinence de la définition du « transfert personnel » en termes de neutralisation de la valeur de personne. Finalement, elle suggère d'envisager le 'il' du discours indirect libre en français comme l'analogue de cette forme morphologiquement neutralisée.

7. Le 'il' du discours indirect libre : une forme de neutralisation personnelle

La définition du transfert personnel en termes de neutralisation de la valeur de personne et de détachement par rapport au repère du champ énonciatif permet d'y voir le fondement de

l'instance de l'énonciateur, telle que définie par Ducrot (1984). L'énonciateur ne parle pas, mais voit : aucune parole ne lui est attribuée, mais il est responsable d'un point de vue qui s'exprime à travers la prise de parole d'un locuteur, dont il se détache.

La LSF recourt à sa possibilité morphologique de suspendre la valeur de personne pour représenter linguistiquement le fait qu'au sein d'une énonciation, le point de vue exprimé par un locuteur soit celui d'une autre instance, muette, à laquelle ce locuteur ne peut être assimilé. L'énonciateur auquel aucun mot n'est attribué, mais seulement un point de vue, est morphologiquement exclu du cadre dialogique, via la mise en suspens du regard et, conséquemment, de la valeur déictique de personne. Mais cette rupture par rapport à l'énonciation implante cette forme personnellement neutralisée comme le centre d'un nouvel ordre de référence : c'est du point de vue de l'énonciateur, établi dans le corps du signeur provisoirement grammaticalisé comme centre de coordonnées, que le récit semble se dérouler.

La présence alternée de formes de neutralisation personnelle (qui interrompent l'indice énonciatif de l'adresse) et de pronoms personnels (qui, via l'adresse du regard, sont exposés à la conversion dialogique en première ou troisième personne), au sein d'un même énoncé, engendre la structure polyphonique du discours indirect libre. Sous la prise en charge globale de l'énonciation par le locuteur, qui se signale par l'indice du regard adressé, se manifeste le point de vue d'une instance sans parole, parce que détachée du champ dialogique basé sur l'adresse du regard. Les portions d'énoncé affectées par la neutralisation personnelle correspondent à ces expériences d'énonciation sans prise de parole spécifique, mais seulement relayées par celle du locuteur, qui définissent le discours indirect libre.

Le fonctionnement de la langue des signes dresse une opposition nette entre les valeurs personnelles (première et troisième personne), d'une part, qui indiquent déictiquement l'émergence du sujet dans la langue, et la valeur de neutralisation personnelle, d'autre part, qui signale l'effacement du champ énonciatif et s'impose comme centre de référence.

Cette distinction que donne à voir la langue des signes invite à discerner en français, sous l'homophonie du signifiant 'il', les deux valeurs que sont la troisième personne déictique (c'est-à-dire le résultat de la conversion en langue de l'indice « je », « tu » ou « il ») et la neutralisation personnelle (c'est-à-dire le résultat de la mise en suspens du champ énonciatif et de son repère déictique premier). Les « phrases sans paroles » du discours indirect libre

seraient fondées sur les formes muettes et fondamentalement non déictiques de la neutralisation personnelle¹¹.

Au sein même du système de la LSF, la distinction posée entre valeur de personne et valeur de neutralisation personnelle engage à lever la confusion largement répandue entre les « transferts personnels », décrits plus haut, et les prises de rôle caractéristiques du discours rapporté au style direct. L'assimilation des deux structures provient de leur similarité iconique : dans le transfert personnel comme dans le discours direct, en effet, le signeur donne à voir l'attitude et l'expression d'un personnage du récit. Cependant, l'analyse de leur statut morphologique et énonciatif contredit cette apparente ressemblance. Le transfert personnel est issu de la neutralisation morphologique de la valeur de personne et signale l'instance de l'énonciateur ; la prise de rôle du discours direct, elle, construit, sur une double adresse du regard, le dédoublement du champ énonciatif et de ses repères déictiques, ainsi que la duplication de l'instance du locuteur. La comparaison entre les deux structures suivantes soutient cette distinction.

[9] AVANCER – MARCHER – AVANCER ('Ils avancent en marchant')



[10] Ø – SERRURE – PARLE – « TOI – ENTRER » ('La serrure parle : « tu dois entrer »')



L'exemple [9] montre une structure syntaxique intégrant trois verbes, dont le deuxième est à la forme de neutralisation personnelle (les yeux sont à moitié fermés et le regard est vague). Le verbe MARCHER qui subit cette neutralisation personnelle donne dès lors à voir l'action du

¹¹ L'on ne confondra pas le discours indirect libre, défini ici par les formes « muettes » ou apersonnelles qui le construisent, avec les cas de parole intérieure, silencieuse ou non, que Coursil décrit comme des cas d'« endophasie », et qu'il illustre par cet exemple : « si Bolo se dit à lui-même 'toi Bolo, tu vas mal', Bolo joue les deux rôles [celui du parlant et celui de l'entendant] par endophasie » (2000 : 43). Et, en note, Coursil poursuit : « On dit 'endophasie' quand un même sujet occupe lui-même toutes les positions du dialogue [à savoir celle du parlant P et celle de l'entendant E]. [...] Selon Platon, auteur des Dialogues, « *la pensée est le dialogue de l'âme avec elle-même* ». [...] Par cette propriété endophasique, le dialogue est portable et peut donc se poursuivre pour un entendant en dehors de la présence physique des autres ». Cette remarque explique comment le monologue répond lui aussi au fonctionnement dialogique.

point de vue du personnage en train de marcher, alors que les deux verbes qui l'encadrent, deux occurrences d'AVANCER, sont exprimés d'un point de vue externe.

L'exemple [10], lui, illustre un cas de discours rapporté au style direct. Les trois premières images présentent un regard adressé et dirigé vers la caméra, indiquant la présence du narrateur-locuteur. Les deux dernières images illustrent la construction d'un second repérage énonciatif, pris en charge par un second locuteur ; le regard adressé se porte vers la gauche du signeur et soutient le pronom « tu ».

Le fonctionnement du regard du locuteur en langue signée non seulement invite à mettre en cause l'appellation indistincte de « troisième personne » pour les diverses valeurs du 'il' français (le 'il' déictique n'est pas le 'il' du discours indirect libre¹²) mais permet aussi de distinguer les réputés « transferts personnels », fondateurs de discours indirect libre, des « prises de rôle » en formes personnelles par lesquelles se structure le discours direct en langue des signes.

8. Conclusion

L'étude du système des pronoms personnels de la LSF, lorsqu'elle prend en compte le rôle central joué par le regard du locuteur, pousse à décentrer l'appareil formel de l'énonciation du 'je' vers le 'tu'. Dans ce déplacement théorique – qui renoue finalement avec l'idée saussurienne d'une linguistique interne, que Bally poursuit en soulignant la primauté du sujet entendant sur le sujet parlant – le 'tu' perd son statut de personne, et apparaît comme une pure fonction phatique, un code d'entrée de l'opération de conversion, selon la description donnée par Coursil. Le dialogue, dès lors, ne peut plus être décrit sur le mode d'un transfert de langue entre deux pôles subjectifs ('je' et 'tu'), puisque la « seconde personne » n'est pas une personne ; le dialogue ne s'opère que lorsque l'entendant reçoit la parole et la convertit en langue.

La troisième personne, par contre, au même titre que la première, appartient pleinement au champ déictique construit autour du repère de l'adresse au 'tu'. En tant que valeur résultant de la conversion, dans le registre de l'entendant, d'un indice pronominal émis par le parlant, la troisième personne cesse d'apparaître comme la « non-personne » de Benveniste. Par ailleurs, le détour contrastif par l'étude d'une langue signée suggère que, sous le 'il' français, se

¹² Le pronom anaphorique 'il' relève d'un troisième type de valeur, qui trouve son analogue en langue signée dans la grammaticalisation de l'espace en *loci* (sortes de morphèmes spatiaux).

dissimulent au moins deux valeurs homophones : celle du 'il' déictique qui provient d'une conversion dialogique, et celle du 'il' de neutralisation personnelle, reconnaissable dans les formes du discours indirect libre.

Sur l'exemple de la deixis, il apparaît ainsi que le recours à l'étude d'une langue signée permet de mettre les notions les plus établies, comme les plus discutées, à l'épreuve d'une réflexion renouvelée en linguistique générale.

Bibliographie

AHLGREN, I. 1990. « Deictic pronouns in Swedish and Swedish Sign Language », in FISCHER, S. et SIPLE, P. (eds.), *Theoretical issues in sign language research*, Vol. 1, Chicago : The University of Chicago Press, p. 167-174.

BENVENISTE, É. 1996 et 1974. *Problèmes de linguistique générale*, I et II, Paris : Gallimard.

BALLY, C. 1913. *Langage et la vie*, Genève : Droz.

CUXAC, C. 2000. « La langue des signes française. Les voies de l'iconicité », in *Faits de langue* 15-16.

COURSIL, J. 2000. *La fonction muette du langage. Essai de linguistique générale contemporaine*, Guadeloupe : Ibis rouge.

Non publié. *Suite du chapitre sur les conversions dialogiques*.

2004. « Charles Bally et le programme de Saussure », *Colloque Charles Bally*, Paris 3.

COURSIL, J. et GIOT, J. 2003. « Ce tu qui n'est pas l'autre », colloque *Pronoms de deuxième personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe*, Forum des langues européennes, Institut Cervantès, Paris, 7 et 8 mars 2003.

DUCROT, O. 1984. *Le dire et le dit*, Paris : Seuil.

ENGBERG-PEDERSEN, E. 1993. *Space in Danish Sign Language: The semantics and morphosyntax of the use of space in a visual language*, Hamburg : Signum-Press.

1995. « Point of view expressed through shifters » in EMMOREY K., REILLY J. (eds), *Language, Gesture and Space*, Lawrence Erlbrawn Associates.

LACAN, J. 1981. *Séminaire III*, Paris : Seuil.

LILLO-MARTIN, D. et Klima, E. 1990. « Pointing out differences : ASL pronouns in syntactic theory », in FISCHER, S. et SIPLE, P. (eds.), *Theoretical issues in sign language research*, Vol. 1, Chicago : The University of Chicago Press, p. 191-210.

LYONS, J. 1977. *Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.

- MEIER, R. P. 1990. « Person deixis in American Sign Language », in LUCAS, C. (ed.), *Sign language research. Theoretical issues*, 175-189, Washington DC : Gallaudet University Press.
- NILSSON, A-L. 2004. « Form and discourse function of the pointing toward the chest in Swedish Sign Language », in *Sign Language & Linguistics* 7:1, p. 3-30.
- SAUSSURE, F. de. 2002. *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par S. BOUQUET et R. ENGLER, Paris: Gallimard, Nrf.